

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL
du 16 janvier 2025
TENU A LA MAIRIE DE SERLEY A 20H00

PRESENTS : Nicolas VILAIN, Françoise EUVRARD, Patrick MICHELIN, PARADIS Laurent, Hélène LIET, BARUET Sarah, Isabelle MARTINET, Matthieu RABOT John SIMONET

EXCUSE :

ABSENTS : Daniel CEVRERO, Philippe DRIVON, Sylvie BERNARD, Alexis GAUTHIER, GALLAND Vanessa, Quentin PERRUSSON,

Approbation du procès-verbal du 17 décembre 2025 à l'unanimité par le Conseil Municipal

2/ Proposition de devis

Monsieur le Maire présente plusieurs devis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

- **Devis GEOCONSULT :**

Aujourd'hui, les Plans Cadastraux Informatisés ne répondent plus à une nouvelle norme EDIGEO (Échange de Données Informatisées dans le Domaine de l'Information Géographique) définie par l'AFNOR.

De même, les fichiers des données foncières de la matrice cadastrale sont désormais fournis par le DGFIP dans un format MAJIC de 3^{ème} génération (FICHIERS MAJIC III).

De ces faits, le logiciel n'est techniquement plus capable d'exploiter correctement le nouveau format de conversion des images vectorisées des plans.

C'est pourquoi une nouvelle solution moderne, complète, simple à utiliser et indispensable pour gérer efficacement le cadastre et l'aménagement de votre territoire !

Ce nouveau logiciel GeoConsult® permettra d'exploiter et mettre en lien parfaitement les « images » (Plan Cadastrale Informatisé – PCI ; format vectorisé EDIGEO) et les « données » (Matrice Cadastrale – fichiers MAJIC III).

Le tarif du logiciel s'élève à 752 € HT et la maintenance à 465.75 € HT pour la mise en œuvre. Ensuite le coût s'élèvera à 621 € HT par an.

- **Logiciel COSOLUCE**

Pour des raisons de sécurité il y aura une obligation de migrer l'ensemble de notre parc clients sur la solution hébergé Coloria

- Coloria protège les données contre les risques naturels, les cyberattaques et les risques d'obsolescence du matériel ; vos données sont sauvegardées automatiquement dans notre Data Center « tiers 3 de sécurité » et disponibles 24/24 basé en France (pour rappel, 3000 collectivités ont été piratées en 2023 c'est pourquoi l'ANSSI pousse les éditeurs à proposer que du CLOUD)
- Avec Coloria, fini la sauvegarde manuelle et les risques d'erreurs ; COSOLUCE en interne ou auprès d'un prestataire externe)
- En plus de la sauvegarde automatique, Coloria assure la mise à jour et la maintenance automatique de toute la gamme de logiciels et de la base de données

Le tarif de passage à la gamme coloria est de 756 € HT. L'abonnement et la maintenance annuelle seront ensuite de 263.56 € HT.

- SYDESL

Le SYDESL a étudié le projet d'Eclairage Public qui consiste à l'entretien et la rénovation peinture Mâts et/ou luminaires, détaillé dans le dossier n° 516102_EPENTDIV_1.

Les dispositions arrêtées lors du Comité Syndical du SYDESL et l'application des différents règlements d'intervention, après validation du devis estimatif des travaux, réalisé par notre entreprise, nous permettent de vous accorder une aide totale de 50 % du montant éligible. En conséquence, le montant résiduel à votre charge pour les travaux s'élèverait à environ 5 150,00 €.

- SPA Châtenoy le Royal

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'évolution des tarifs de la SPA (Société de Protection des Animaux).

Actuellement la commune de Serley dispose d'un contrat sans déplacement avec la SPA. La SPA propose également un contrat avec déplacement.

Monsieur le Maire se charge de voir avec la SPA si la commune envisage de passer à un contrat avec déplacement si c'est eux qui attrapent l'animal.

- Logiciel point lecture

Le Conseil Municipal en accord avec l'Ecole de Serley décide la mise en place d'un point lecture pour les enfants de l'école. Monsieur le Maire propose donc l'achat d'un ordinateur et d'un logiciel de gestion des livres. Le Conseil Municipal accepte et charge Monsieur le Maire de demander des devis.

- Devis TRANSALP

Monsieur le Maire présente le devis de la société Transalp concernant l'achat d'une deuxième cage de foot et le remplacement de la structure de jeu de l'école de Serley.

- Devis TEREVA

Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise Téréva pour le remplacement du ballon de la chaufferie bois pour un montant de 1085 € TTC.

- Froling

Monsieur le Maire informe qu'il va falloir envisager le remplacement des pierres réfractaires de la chaufferie bois assez rapidement. Un devis sera demandé à l'entreprise Froling.

3/Délibération concernant la convention globale avec la CAF de Saône et Loire

Dans la perspective d'intervenir au plus près des besoins de la population, la Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire, la Communauté de Communes Bresse Revermont 71 et les communes membres de l'EPCI ont souhaité renforcer leur collaboration et signer une Convention Territoriale Globale (CTG).

Cette convention permet de définir un projet global du territoire, ainsi que ses modalités de mise en œuvre, sur des thématiques telles que la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la solidarité, la parentalité, le lien social, le logement, l'accès aux droits et services, pour lesquelles la Caf apporte une expertise. La convention a pour but de construire ensemble un projet social de territoire qui répond aux attentes de nos habitants.

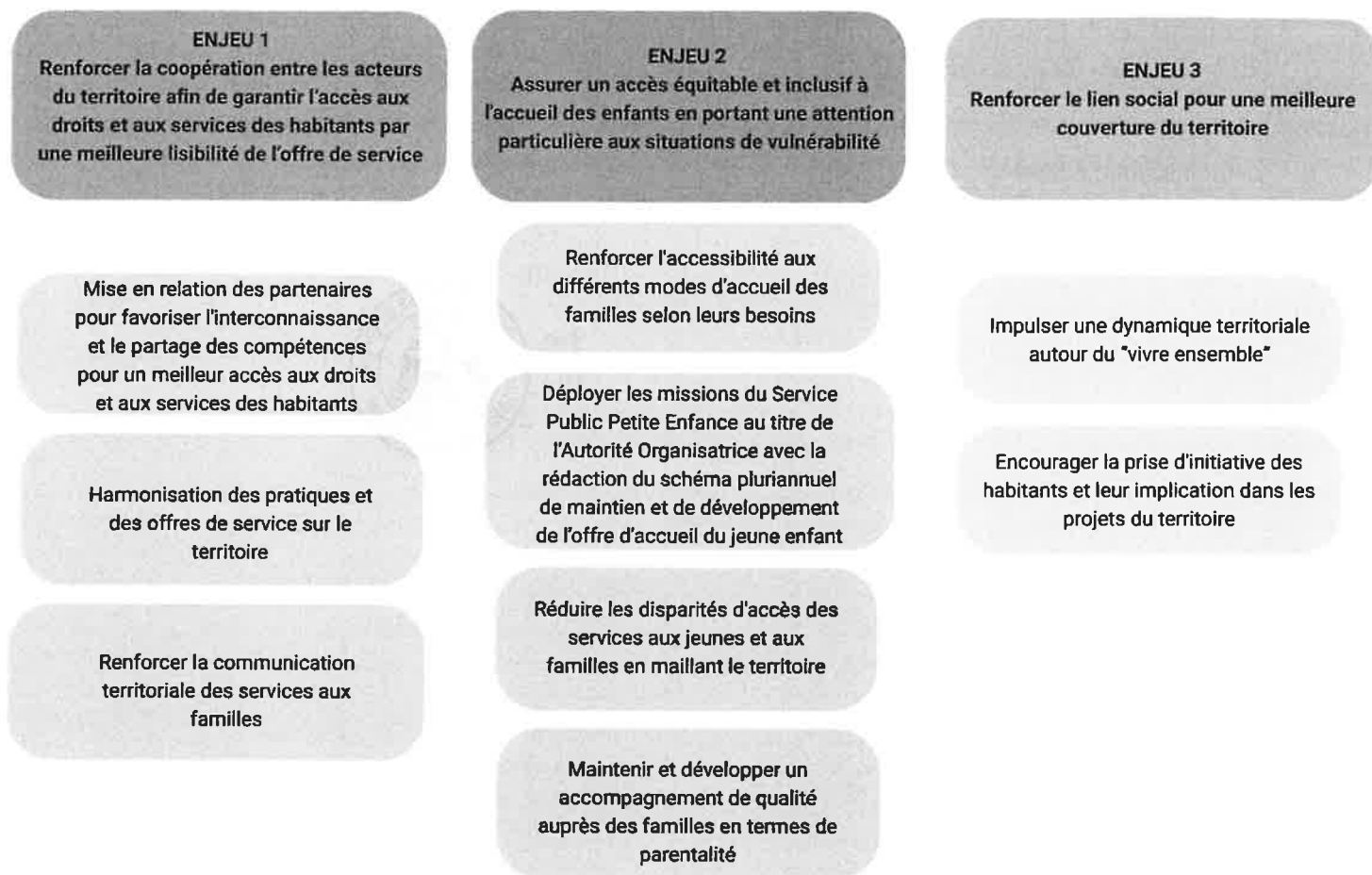
La première CTG, signée en 2022 avec la Communauté de Communes Bresse Revermont 71, est arrivée à son terme le 31 décembre 2025.

L'année 2025 a été une année de réécriture pour la prochaine contractualisation du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2030.

L'élaboration de cette Convention Territoriale Globale est un enjeu important pour notre territoire. Le défi est pour nous de maintenir la contractualisation à l'échelle de la communauté de communes mais également à l'échelle communale. L'objectif est d'interroger collectivement les démarches menées jusqu'à présent sur les différentes thématiques, d'identifier les articulations à renforcer entre les interventions des partenaires, mais

aussi de définir les actions à mettre en œuvre pour les années à venir, dans une dynamique renforcée entre les différentes collectivités.

Aussi, les enjeux et les pistes d'actions de cette nouvelle CTG seront les suivants :



La commune de Serley approuve le renouvellement de la convention avec la CAF de Saône et Loire.

4/Présentation du rapport de la vérification des poteaux incendies

Monsieur le Maire présente le rapport reçu de la SAUR concernant la vérification des Poteaux Incendies de la commune. Il faudra prévoir le remplacement d'un poteau au niveau de la Charmotte pour le budget 2026.

5/ Préparation du budget 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion avec Monsieur EDOT, Trésorier de Louhans aura lieu le 2 février à 15h00 en mairie pour la préparation du budget 2026.

10) Questions et informations diverses

- Demande de Subvention de l'Association la Petite Mandarine qui a pour projet la création d'une borne sonore avec des Podcast Intergénérationnel. La Commune ne donnera pas suite à cette demande de subvention.

- Renouvellement du dispositif chèque arbre : la commune souhaite de nouveau participer à ce dispositif pour l'achat de 15 arbres minimum avec une dépenses d'environ 1000 €, la subvention s'élèvera à 500 € pour la commune.
- Projet agrivoltaïque : une réunion à eu lieu le 22 décembre 2025 concernant une étude avec Total Energie sur la possibilité d'installation de panneaux agrivoltaïque sur une surface d'environ 70Ha. Le souhait est de mettre 2 agriculteurs locaux.
- Concours Villes et Villages Fleuries : Remise des prix le 7 février 2026 à Charnay les Mâcon.
- Demande de subvention école de Mervans reçu en mairie.
- Présentation de la synthèse concernant le recensement de la population de la commune de Serley qui à eu lieu en janvier et février 2025.

Fin de séance 22h00

Le Maire
Nicolas VILAIN

